

Rives nord et sud doivent s'unir face à la compétition mondiale

**JEAN-LOUIS GUIGOU,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'IPEMED***



LA FILIÈRE F ET L PÈSE DANS L'ÉCONOMIE DES PSEM ET DANS LES RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES DES PAYS MEMBRES DE L'UE. Y A-T'IL UNE RÉELLE CONCURRENCE ENTRE LES RIVES NORD ET SUD ?**

Il n'y a pas de concurrence entre les rives nord et sud car la vraie concurrence se fait avec les pays extérieurs comme la Californie, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Australie, etc. Pourtant, la consommation des F et L augmente dans le monde entier et la part de production des pays de l'ensemble du Bassin méditerranéen décroît. C'est donc bien ensemble que les pays riverains de la Méditerranée doivent aborder la compétition mondiale. Ensemble ils sont d'autant plus forts qu'ils couvrent un grand nombre de production de fruits, d'agrumes, d'huile d'olive, de fruits secs. L'étonnante complémentarité climatique et agronomique et des variétés entre le nord et le sud de la Méditerranée constituent un atout stratégique dans la compétition mondiale. Unis les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée peuvent livrer des productions de F et L sur tous les pays, toute l'année et de toutes les variétés.

QUE PRÉCONISEZ-VOUS POUR INSTALLER UNE ORGANISATION EURO-MÉDITERRANÉENNE DURABLE DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES ?

Deux recommandations sont essentielles :

- D'une part une étroite concertation entre les organisations professionnelles du Nord et du Sud de la Méditerranée. Avant d'aboutir à une organisation euro-méditerranéenne, il faut qu'il y ait une organisation de producteurs de F et L à l'intérieur de chacun des pays et ce sont les organisations nationales qui doivent se concerter et proposer aux pouvoirs publics une organisation euroméditerranéenne.

- D'autre part, les agriculteurs doivent faire le choix de la durabilité, du développement durable et de la traçabilité de ces productions. Il s'agit en effet de trouver des modes de production qui soient économes en eau et en terre arable car, avec le réchauffement climatique les agriculteurs doivent montrer la voie du progrès et proposer des solutions durables sur le plan écologique.

Par ailleurs, en ce qui concerne la traçabilité, les organisations professionnelles de F et L doivent adopter une charte garantissant que les produits des territoires de la Méditerranée sont aux normes écologiques totalement dépourvues de pesticides et assurant une label de qualité et de santé.

LES INQUIÉTUDES SUSCITÉES PAR LA PERSPECTIVE DE LA FUTURE ZONE DE LIBRE ÉCHANGE UE-PSEM (ZLEM*) DEVRONT ÊTRE LEVÉES DEMAIN. MAIS QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS QUE NOUS OFFRE LA ZLEM ?**

Pour les agriculteurs, les inquiétudes suscitées par une zone de libre échange stricto-sensu sont légitimes. On le constate tous les jours. Le libre échange tout seul conduit à la ruine des économies. Il ne peut pas y avoir de liberté sans réglementation et

sans compensation. Le marché est aveugle. Etablir une zone de libre échange sans une politique agricole commune avec tous les pays méditerranéens, c'est courir vers de graves difficultés. Tout le monde sait depuis le 16^e siècle que la loi de King est toujours valable en agriculture notamment pour les productions périssables comme les F et L. A titre d'exemple, un excès de l'offre de 5 % un jour sur un marché de fruits (pommes, poires, raisins) ou de légumes (salades, haricots, tomates) aboutit à une chute des prix de plus de 20 % pendant plusieurs semaines. Soyons clair, au même titre que la liberté de circuler sur des routes n'est possible que s'il y a un code de la route, des réglementations et des sanctions, au même titre on doit organiser la production des F et L et organiser les marchés. Les organisations professionnelles sont les mieux à même de proposer aux pouvoirs politiques les règles que les agriculteurs et distributeurs doivent s'imposer. Nous avons quatre ans (de 2009 à 2012) pour travailler et faire en sorte que la nouvelle politique agricole commune de 2013 -2020 donne la place qui lui revient à l'organisation de la production des F et L en Europe, au sein de l'UE, mais inclut maintenant et le plus vite possible les producteurs du Maghreb, de Turquie, d'Égypte, d'Israël et de Palestine, afin de profiter des opportunités que constituent les nouveaux modes de consommation mondiaux qui semblent davantage privilégier le modèle crétois (poissons, fruits et légumes) que le modèle nord-américain ou nord européen à base de lait de viande et de sucre qui conduit à des dérégulations (diabète obésité, infarctus).

LE 1^{er} SALON INTERNATIONAL D'AFFAIRES DE LA FILIÈRE FRUITS & LÉGUMES DE L'EURO-MÉDITERRANÉE (MEDFEL) SE TIENDRA À PERPIGNAN LES 28, 29 ET 30 AVRIL PROCHAINS. LA PRÉSENCE DU MAROC COMME PAYS INVITÉ D'HONNEUR N'EST-ELLE PAS RÉVÉLATRICE DES PARTENARIATS EURO-MÉDITERRANÉENS DE DEMAIN ?

Evidemment, la présence du Maroc comme invité d'honneur est un succès politique indéniable. Il montre que les agriculteurs du Roussillon et de l'Europe ont compris que les productions marocaines n'étaient pas concurrentes mais complémentaires, cette complémentarité permettant d'approvisionner régulièrement tout au long de l'année des marchés lointains avec des produits diversifiés et de qualité. Je formule le souhait que le 2^e salon international de la filière F et L euroméditerranéen se tienne une année sur la rive nord (1^{ère} année Perpignan) et une année au Sud (ce pourrait être le Maroc, la plaine de la Mitigea, le grande plaine d'Alexandrie) ■ PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL BRU

*IPEMed (Institut de Prospective Economique du Monde méditerranéen)

**PSEM (Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée)

***ZLEM (Zone de libre-échange euro-méditerranéenne)